



AVIS DE COURSE



Régate de Noël Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2024

ORGANISATION

- Le CNSC organise, sous l'égide de la FFVoile la compétition Régate de Noël
- La régata est soumise au RCV 2021-2024.

RESPONSABILITE DES CONCURRENTS

- **Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.**
- Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle fondamentale 4 des RCV, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

ADMISSIBILITE

- Sont admis à participer à cette épreuve :
 - Tous les monocoques à qui peut s'appliquer un coefficient Osiris
 - Chaque équipier devra être titulaire d'une licence FFVoile (au minimum une licence passeport voile) en cours de validité.
 - Inscription par mail (contact@centre-nautique-saint-cast.fr) – Renseignements au 02 96 41 86 42

PROGRAMME

Samedi 14 décembre 2024 :

13h45 Briefing au CNSC
14h30 1er signal d'avertissement

Après la régata (vers 18h00 max) : Vin chaud offert par le centre nautique de Saint Cast

Dimanche 15 décembre 2024 :

10h00 Briefing
11h00 1er signal d'avertissement
16h00 Résultats